



**Rencontre fournisseurs
du 23 juin 2022
Secteur du Bâtiment**

Intervenants

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

- **Emmanuel MARTIN** : Sous-Directeur des Achats
- **Diane COHEN** : Cheffe du Service Achats Travaux de Bâtiments (SA4)
- **Quentin ORDONEZ** : Responsable du Bureau des Marchés Travaux de Bâtiments
- **Meriem BELKHODJA** : Cheffe du Pôle Achats Responsables

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- **Laurent CORBIN** : Chef du Service de l'Équipement
- **Nessrine ACHERAR** : Adjointe au chef du service de l'Équipement

DIRECTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET ARCHITECTURE

- **Jean-Yves PIGNAL** : Chef du service pilotage innovation méthodes

DIRECTION DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT

- **Caroline LETURCQ** : Cheffe du Bureau de la Conduite d'Opérations

Sommaire

01 La commande
publique
parisienne

02 Bilan
2020-2021

03 Programmation
Opérations Travaux
2022-2023

04 Comment répondre à
nos consultations ?

05 Questions/
Réponses

01

La commande publique parisienne

La commande publique parisienne – chiffres clés

En quelques chiffres clés



3 milliard € par an
(concessions et
marchés)



70% de PME dans le
portefeuille
fournisseurs



70 % des consultations
intégrant une
disposition
environnementale

< 30 jours de délai
moyen de paiement



40% du montant des
achats adressé aux
PME

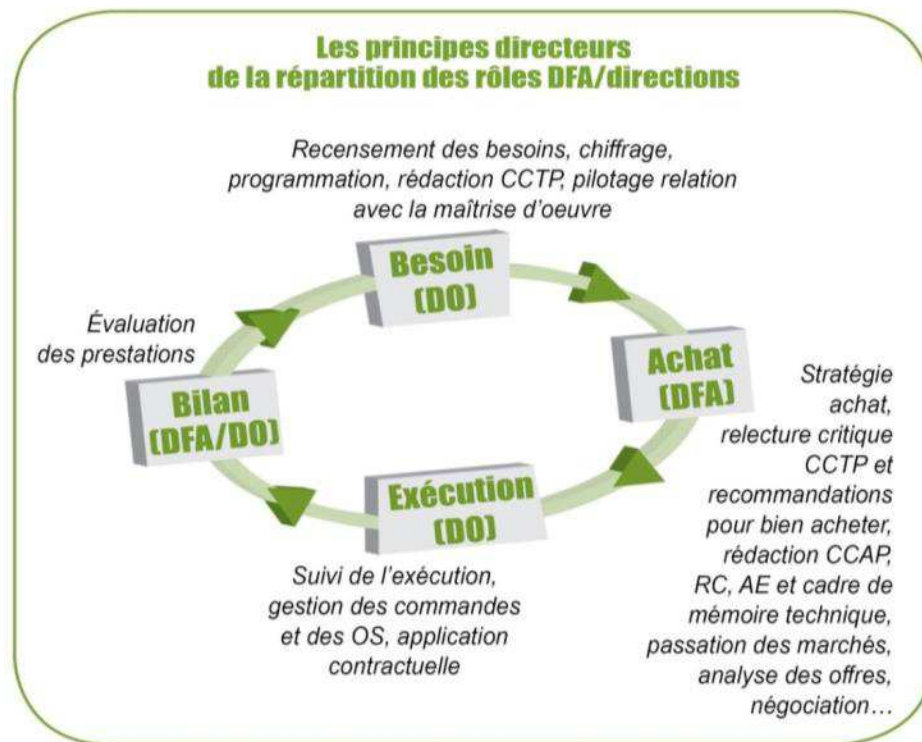


Politique achat de la Ville de Paris

Objectifs clés



Les acteurs de la commande publique parisienne

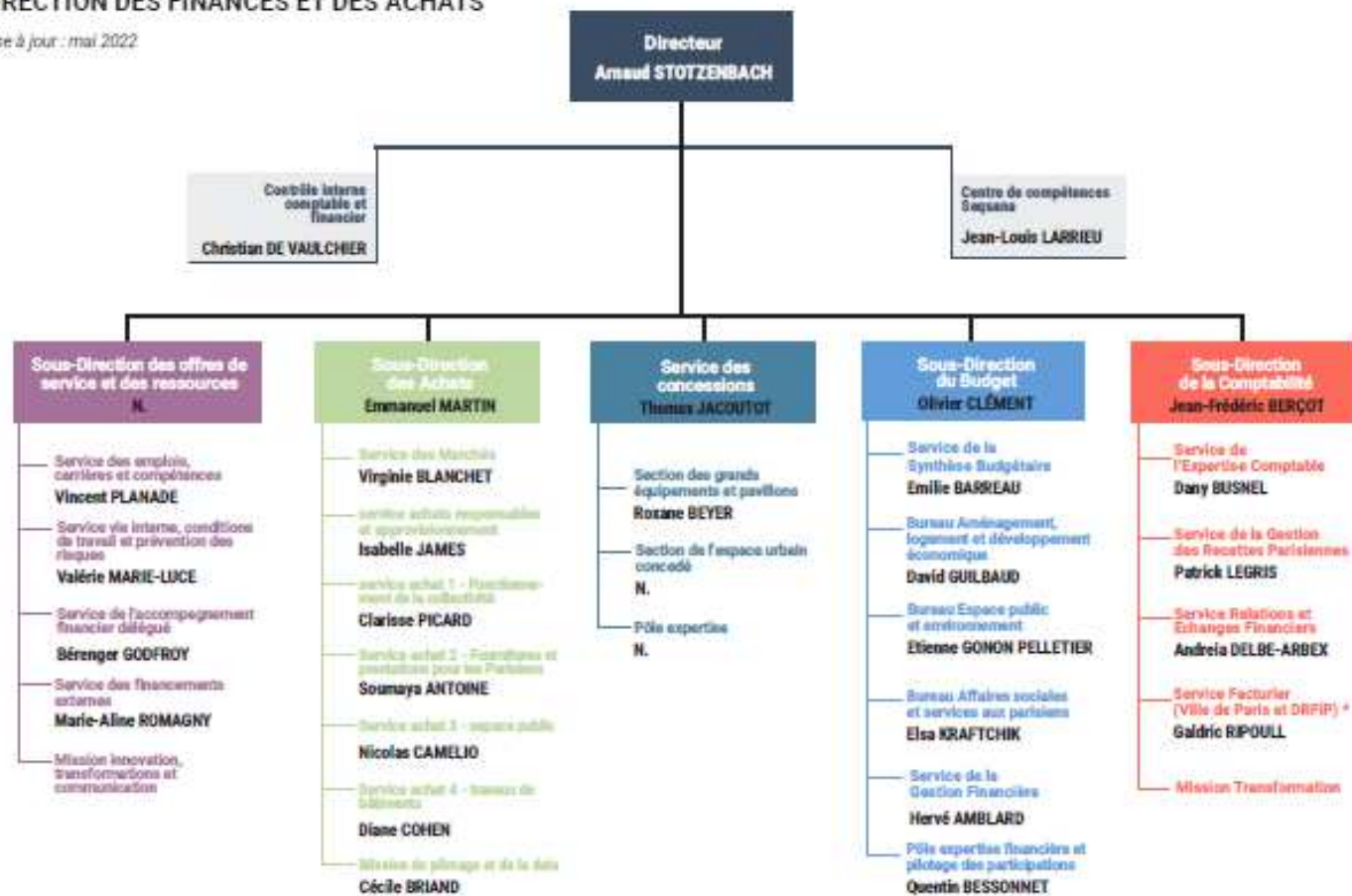


La direction des finances et des achats, **partenaire** des directions de la Ville de Paris

- ✓ les besoins récurrents
- ✓ les opérations spécifiques dès
 - 500 k€ pour la DCPA
 - 90 k€ pour les autres directions

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

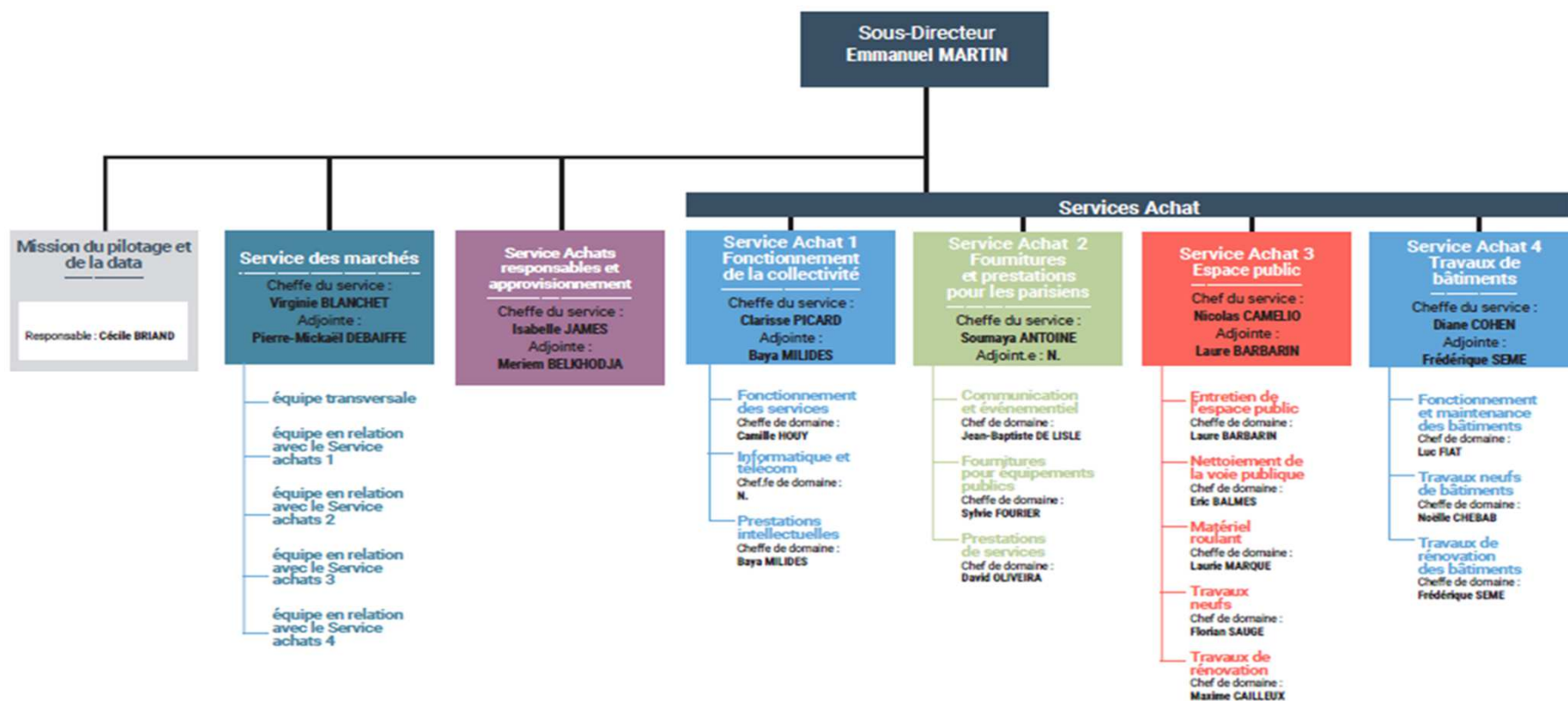
Mise à jour : mai 2022



* Sous l'autorité du comptable public



La sous-direction des achats



Le schéma parisien de la commande publique parisienne 2022-2026

- Adopté à l'unanimité en Conseil de Paris le 16 décembre 2021
- État des lieux de nos bonnes pratiques et actions à mettre en œuvre sur la période 2022 à 2026

Consultable sur :

www.paris.fr



Le schéma parisien de la commande publique parisienne 2022-2026

Orientations politiques

- la commande publique parisienne comme levier de sortie de crise pour les entreprises du territoire
- l'accès de tous les acteurs économiques à la commande publique parisienne : TPE-PME, start-ups innovantes, structures de l'ESS, entreprises locales,...
- Vers une **culture du coût global** pour répondre aux enjeux de transition écologique et solidaire
- Pour un renforcement du **suivi de l'effectivité** des outils d'achats responsables pour tous nos contrats

PREMIER PILIER : RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

8

Fiche-action 1.1 : Améliorer l'attractivité de la commande publique parisienne.....	9
Fiche-action 1.2 : Faciliter l'accès de tous.tes à la commande publique	12
Fiche-action 1.3 : Promouvoir des relations respectueuses avec les fournisseurs.....	14

DEUXIÈME PILIER : RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

16

Fiche-action 2.1 : Protéger la santé du vivant	17
Fiche-action 2.2 : Structurer les achats autour de l'économie circulaire.....	19
Fiche-action 2.3 : Inciter aux éco-comportements et à une consommation responsable.....	22

TROISIÈME PILIER : RESPONSABILITÉ SOCIALE ET SOLIDAIRE

24

Fiche-action 3.1 : Améliorer la qualité et développer les opportunités d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi.....	25
Fiche-action 3.2 : Encourager la diversité et l'égalité femmes/hommes	27
Fiche-action 3.3 : Promouvoir la conduite responsable des entreprises.....	29

Le schéma parisien de la commande publique parisienne 2022-2026

Actions issues de l'axe économique

- **Encourager la co et sous-traitance**
comme modalité d'accès à la commande publique
- **Améliorer le suivi et l'adaptabilité des**
contrats en cours

Chantier 3 : Encourager la co- et sous-traitance comme modalité d'accès à la commande publique

- Sensibiliser les nouveaux-elles titulaires à la sous-traitance auprès de PME et structures de l'ESS
- Communiquer auprès des PME et structures de l'ESS sur la co- et sous-traitance comme modalité d'accès à la commande publique
- Mettre en place un questionnaire à destination de l'ensemble des titulaires et de leurs sous-traitants afin d'identifier les bonnes pratiques en matière de co- et de sous-traitance
- La Ville de Paris, avec les engagements qu'elle porte en matière de lutte contre la précarité et contre les dérives de l'économie de plateforme, reste vigilante, lorsque les soumissionnaires font appel à des contrats de sous-traitance, aux conditions de cette sous-traitance (contrôle des contrats de sous-traitance, exigences renforcées au moment de l'agrément) et identifie les tâches interdites à la sous-traitance afin de garantir les compétences et savoir-faires des futurs attributaires

Chantier 2 : Améliorer le suivi et l'adaptabilité des marchés en cours

- Développer la pratique des bilans de marché en présence de l'entreprise titulaire et du service achat
- Insérer des clauses de réexamen dans les contrats
- Systématiser les réunions de lancement des marchés
- Inscrire le suivi des outils et les modalités de reporting dans les conditions d'exécution des contrats

Le schéma parisien de la commande publique parisienne 2022-2026

Actions des axes environnemental et social

Intégrer systématiquement
l'économie circulaire pour le bâti et
les travaux publics

Diversifier les leviers d'achats
socialement responsables en faveur
des personnes éloignées de
l'emploi

Chantier 2 : Intégrer systématiquement l'économie circulaire pour le bâti et les travaux publics

- Intégrer l'économie circulaire dès la définition des besoins : utilisation d'éco-matériaux pour la conception des bâtiments, multi-usages et adaptation des bâtiments au changement climatique
- Intégrer des clauses et critères de sélection en faveur de l'économie circulaire : matériaux biosourcés, chantiers à faibles nuisances, préservation de la biodiversité, valorisation des matériaux, gestion des déchets de chantiers, etc
- Généraliser les marchés de déconstruction pour favoriser la récupération de matériaux au-delà des exigences réglementaires

Chantier 3 : Diversifier les leviers d'achats socialement responsables en faveur des personnes éloignées de l'emploi

- Identifier les enjeux sociaux sur chaque segment d'achat dès la phase d'expression du besoin
- Mobiliser l'ensemble des leviers afin d'adapter chaque contrat aux enjeux identifiés : marchés d'insertion, critères de sélection, clauses, marchés réservés, allotissements, etc.
- Informer les opérateurs économiques des possibilités de co-taïtance et de-sous taïtance avec les structures de l'inclusion

Les grands principes de la commande publique

La charte de déontologie Achats de la Ville de Paris

Une **charte de déontologie achats** pour permettre aux acheteurs de développer des relations transparentes avec les fournisseurs

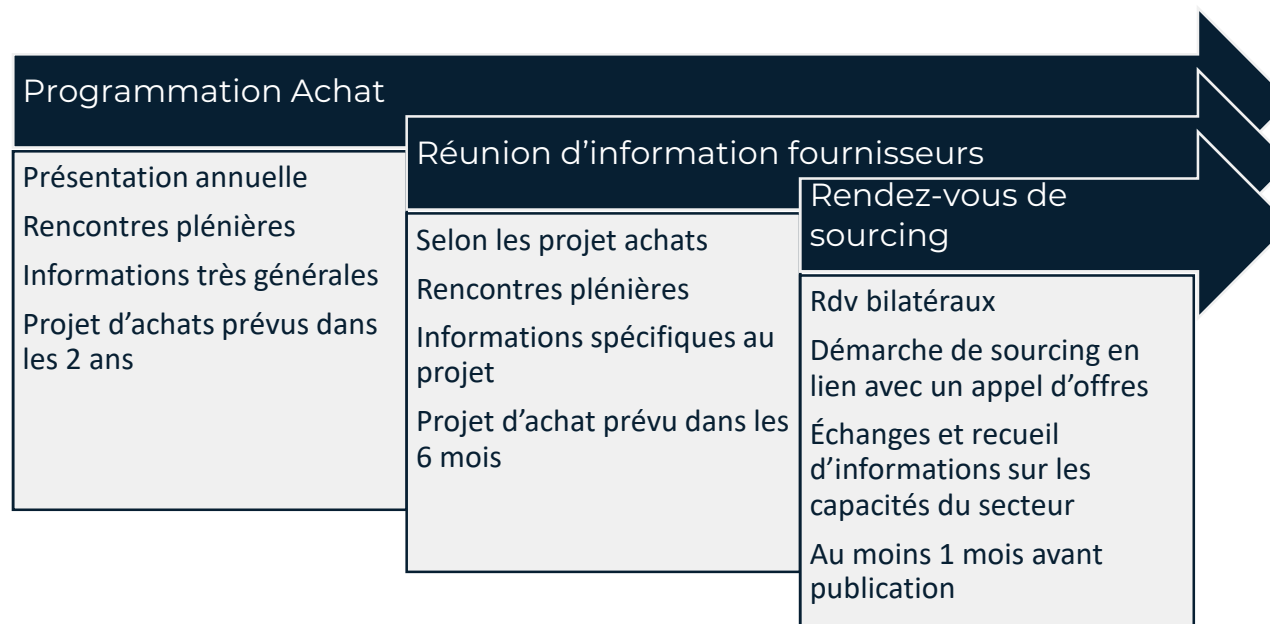
Des rencontres fournisseurs doivent respecter les **grands principes de la commande publique** et les règles déontologiques de l'achat



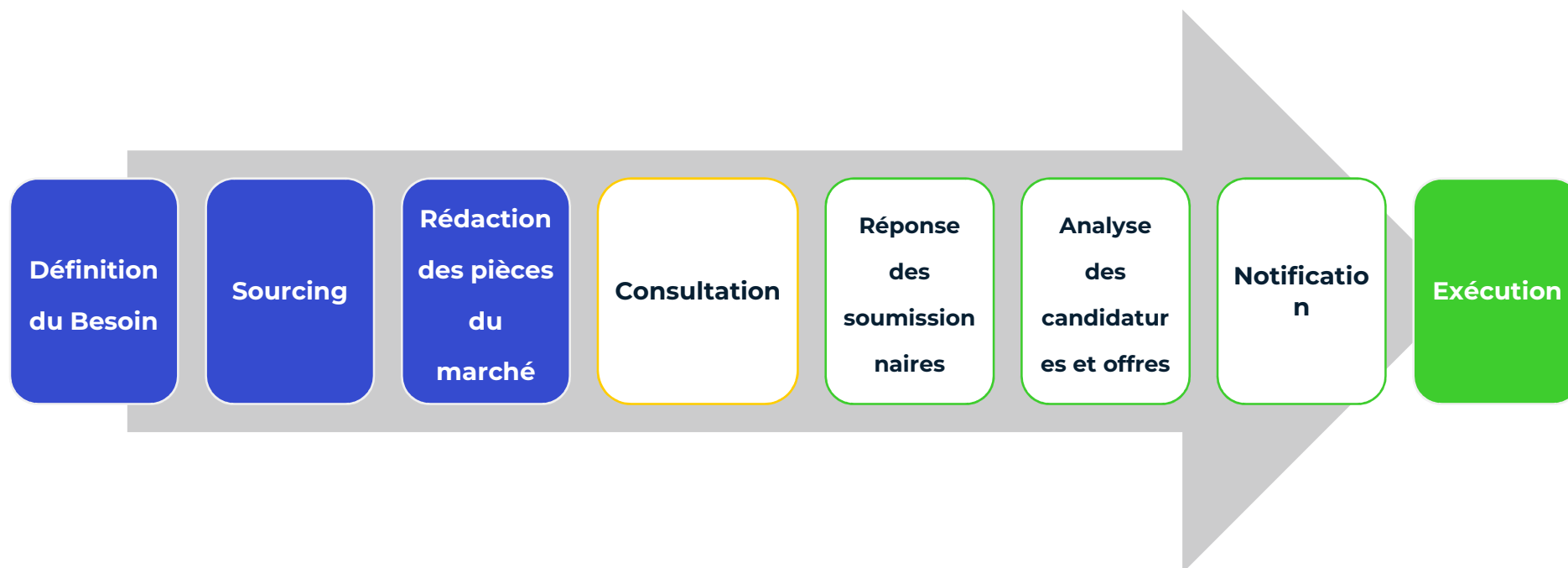
<https://www.paris.fr/pages/achats-et-marches-publics-3526#la-politique-fournisseur>

Nos échanges avec les opérateurs économiques

Des modalités différentes selon l'étape de l'acte d'achat



Les étapes d'une procédure d'achat public

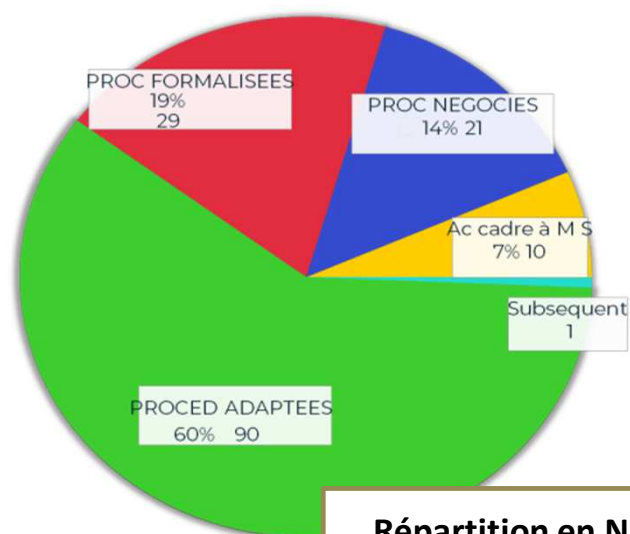


02

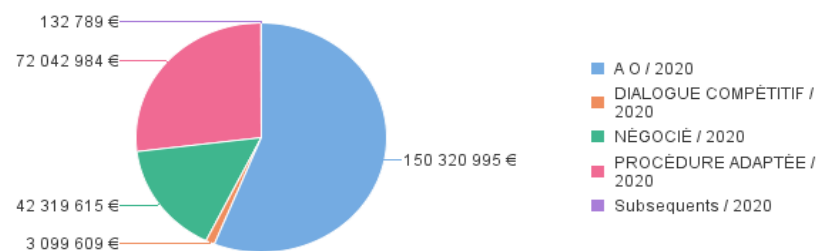
Bilan 2020 – 2021

Travaux de bâtiments (SA4)

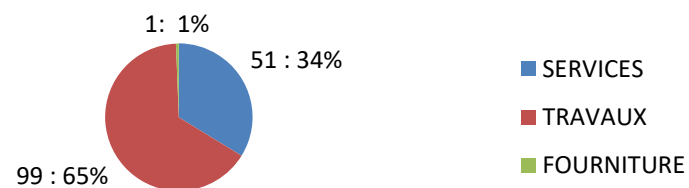
2020 : 151 marchés notifiés



Mandaté 2020 TTC : 268M€

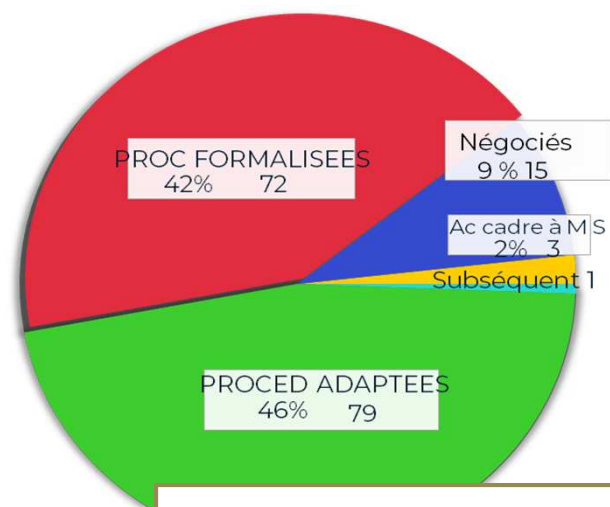


Répartition en Nb de marchés 2020 par typologie d'Achat

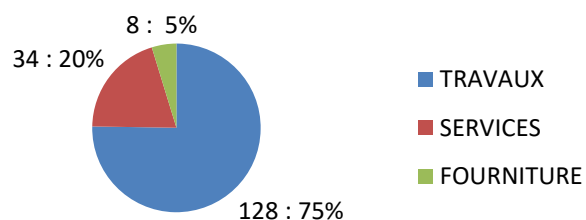


Source des données : référentiel des marchés du SA4 ayant une date de fin > 31/12/2014

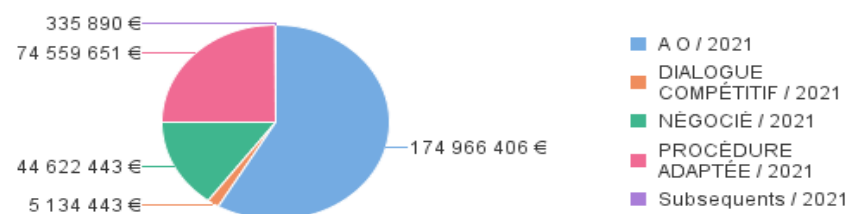
2021 : 170 marchés notifiés



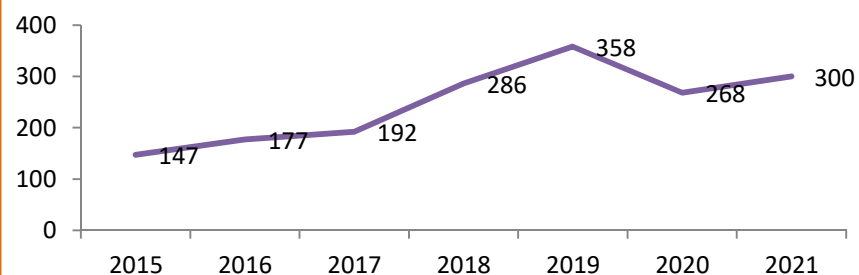
Répartition en Nb de marchés
2021 par typologie d'Achat



Mandaté 2021 TTC : 300M€



Mandaté après régul TTC en M€



03

Programmation Opérations

Travaux 2022-2023

Renouvellements des accords –cadres

Services

Catégorie d'achat	consultation prévisible	Utilisateurs concernés	Montant indicatif des dépenses annuelles HT
Maintenance multi technique Garage d'Ivry	T3 ou T4 2022	DILT - DCPA - DPE	Nouveau besoin
Maintenance multi technique du poste central de la circulation Lutèce	T4 2022	DVD - DCPA	200 000 €
Maintenance des installations scéniques des conservatoires et autres bâtiments : - 1 lot maintenance préventive (visite périodique) - 1 lot maintenance curative (réparation, dépannage, travaux d'amélioration)	T4 2022	DAC	200 000 €
Maintenance et entretien des mats d'éclairage des terrains de sports ✖	✖ T1 2023	DJS	500 000 €



Renouvellements des accords –cadres

Prestations intellectuelles

Catégorie d'achat	consultation prévisible	Directions concernées	Montant indicatif des dépenses annuelles HT
AMO pour la réalisation des études liées aux Agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP) Les marchés concernent principalement : - Les études sommaires permettant de déposer les demandes de travaux, jusqu'à la fourniture des notices d'accessibilité ou permis d'aménager pour les ERP - L'assistance à la rédaction des demandes de dérogation pour chaque ERP le cas échéant - La production des attestations destinées à la Préfecture de Police.	T3 2022	Toutes Directions Ville et EP Paris Musées et Centre d'action Sociale VP	Hors marchés Paris Musées et CASVP 200 000 €
Mission Coordination SPS - opérations 3ème catégorie	T4 2022	DCPA - DJS - DLH -DVD - DEVE - DPE	750 000 €
Prestations de géomètres (Topographes et experts)	T4 2022	DCPA - DJS - DVD - DEVE - DU	<u>Topographes</u> : 1 100 000 € <u>Experts</u> : 150 000 €
AMO économiste Edifices Culturels et Historique	T1 2023	DAC	50 000 €
Accord-cadre de missions de conseil , d'expertise et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des travaux de maintenance et restauration du patrimoine organistique et campanaire	T4 2022	DAC	>500k€
Accord-cadre de MOE pour les édifices culturels et historiques de la VdP	T3 2022	DAC	>100k€

Renouvellements des accords –cadres

Travaux (1/2)

Catégorie d'achat	consultation prévisible	Directions concernées	Montant indicatif des dépenses annuelles HT
Travaux sols sportifs intérieurs : - sols souples sportifs - parquets sportifs	T3 2022	DJS	<u>Sols souples</u> 440 000 € <u>Parquets</u> 400 000 €
Travaux d'accessibilité tous handicaps (Jardins et bâtiments) Ce marché concerne les travaux d'électricité, maçonnerie, carrelage et peinture ainsi que, la création de rampe d'accès, l'aménagement des circulations, l'interphonie et la visiophonie, les systèmes de guidage et de détection, les boucles d'induction, la création de plate-forme élévatrice, l'aménagement des sanitaires, les banques d'accueil, la signalétique, les balises sonores et tactiles.	T3 2022  	Toutes Directions	2 700 000 €
Travaux métallerie et ferronnerie pour les Édifices Culturels et Historiques	T3-T4 2022	Département des Edifices culturels et historiques	200 000 €

Renouvellements des accords –cadres

Travaux (2/2)

Catégorie d'achat	consultation prévisible	Directions concernées	Montant indicatif des dépenses annuelles HT
Travaux TCE en exécution d'office dans l'habitat privé. Ce marché concerne les travaux de remise en état de logements ou hôtels meublés ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral en application du Code de la santé publique	T4 2022	DLH	150 000 €
Restauration des sculptures, statues et œuvres d'art monumentales - Matériaux traditionnels - Céramique (grès, porcelaine, faïence, faïence fine, terre vernissée, terre cuite et lave émaillée) et verre - Matériaux synthétiques, industriels et composites, acier et métal peint	T4 2022  	Conservatoire des œuvres artistiques, religieuses et civiles	<u>Matériaux traditionnels :</u> 850 000 € <u>Céramique :</u> 70 000 € <u>Autres matériaux:</u> 15 000 €
Travaux d'entretien des systèmes de filtration et traitement d'eau des piscines	T1 2023	DJS	1 000 000 €

Renouvellements des accords –cadres

Fournitures pour les ateliers de régie

Catégorie d'achat	consultation prévisible	Directions concernées	Montant indicatif des dépenses annuelles HT
Matériaux bois - Maçonnerie, plâtrerie, cloisonnement - Coton gratté et moquettes d'exposition - Produits façonnés de miroiterie et vitrerie 4 lots	T3 2022	Toutes directions Ville et Etablissements Public Paris Musées(matériaux bois uniquement)	Tous lots Ville confondus et hors marché Paris Musées: 640 000 €
Fourniture de matériels électriques, luminaires et sources lumineuses	T3 2022	Toutes directions Ville et Etablissements Public Paris Musées	Tous lots confondus et hors marché Paris Musées: 1 855 000 €
Fourniture de matériels de plomberie et équipements sanitaires	T3 2022	Toutes directions	915 000 €
Visserie, boulonneries et produits de fixation -Quincaillerie et serrurerie - Matériels électroportatifs - Outillages à main	✖ ✖ T3 2022	Toutes directions Ville et Etablissements Public Paris Musées	Tous lots Ville confondus et hors marché Paris Musées: 3 000 000 €
Matériaux de métallerie - Echelles et échafaudages - Stockage et manutention	T4 2022	Toutes directions Ville et Etablissements Public Paris Musées	Tous lots Ville confondus et hors marché Paris Musées: 650 000 €

Rencontre fournisseurs
Secteur du Bâtiment
Direction Jeunesse et Sport

Présentation de la Direction de la Jeunesse et des Sports

- Exploitation et entretien de 500 équipements sportifs et jeunesse, dont
 - 145 gymnases, halle et salles de sport
 - 36 stades
 - 41 piscines
 - 60 Centres Paris Anim'
- 200 opérations de travaux d'entretien par an pour un montant d'environ 15 M€
- Parmi ces opérations, la DJS est en charge de la passation des marchés inférieurs à 209 000 € HT. La DFA assure la passation des marchés pour les montants supérieurs.
- Operations en maitre d'ouvrage directe ou en maitrise d'ouvrage déléguée
- Un pôle dédié aux opérations de travaux sur le patrimoine balnéaire (piscines, baignades, bains douches...)

Présentation de la Direction de la Jeunesse et des Sports

- La Ville de Paris dispose d'une cinquantaine de terrains de grand jeu (football et rugby) dotés de pelouses synthétiques (hors bois de Boulogne et de Vincennes, où la plupart des terrains sont des pelouses naturelles).
- Le recours au SBR a été proscrit par la Ville de Paris pour les terrains neufs. Ce matériau n'est également plus prescrit pour la rénovation des terrains de foot existants où les remplissages « sable » sont préférés, mais reste prescrit pour les terrains de rugby en version encapsulée.
- Les travaux vont d'une dépose / repose du complexe (sous couche, tapis, remplissage), à une reprise totale du terrain (infrastructure, drainage et complexe), incluant parfois l'éclairage. La mise en place de pare ballon peut également faire l'objet d'un lot spécifique.

Attentes particulières en matière de travaux

- Sécurisation des zones de chantier vis-à-vis du (jeune) public
- Respect des délais contractuels incluant les fournitures et les interventions des sous-traitants (avec la contrainte des reprises de compétitions parfois courant Août selon les niveaux)
- Réception :
 - Épreuves et tests concluants (requis pour le classement des installations) par un labo indépendant.
 - transmission des dossiers des ouvrages exécutés
 - Réalisation des formations éventuelles
 - Nettoyages de fin de chantier, dont zones d'accès et des locaux du personnel si utilisés



Parc de Bobigny 93

Création de deux terrains synthétiques avec éclairage

Durée des travaux : 4 mois – 2M€



Parc de Bobigny 93

Création de deux terrains synthétiques avec éclairage

Durée des travaux : 4 mois (<500k€)



Les prochaines réalisations

- Terrain de foot du CS Didot 14^e (4^e trim 2022)
- Terrain de foot et hockey sur gazon de la CS de la Muette 16^e (4^e trim 2022)
- Terrain de foot du Stade Rigoulot 15^e (4^e trim 2022)
- Terrain de rugby du Stade Jules Ladoumègue 19^e (4^e trim 2022)

- Terrain de rugby du Stade Pershing 12^e (4^e trim 2023)
- Terrains de foot en gazon naturel dans le Bois de Vincennes 12^e (2024)
- Terrain de foot du Stade Paul Faber 12^e (4^e trim 2022 si BP)

- Passage en hybride de la pelouse du Stade Charléty 13^e (4^e trim 2022)



Présentation de la Direction de la Jeunesse et des Sports (suite)

- Patrimoine balnéaire important et varié :
 - 30 piscines en régie
 - 11 piscines externalisées
 - 9 bassins- école
 - 6 baignades estivales (dont une en milieu naturel dans le bassin de la villette)
 - 17 bains douches
- Parc vétuste avec des équipements de moyenne d'âge supérieure à 50 ans
- Audit général réalisé en 2013 sur l'ensemble du parc
- 7 millions d'euros par an en gros travaux d'entretien et de réparation (hors projets spécifiques)
- Technicité importante : ouvrages complexes d'un point de vue technique ventilation, filtration ...et des normes applicables...



Attentes particulières en matière de travaux dans les établissements balnéaires

- Technicité et complexité forte des projets de réhabilitation des piscines : éviter les malfaçons à la livraison ou les contentieux post-réception
- Respect des nombreuses normes applicables (Code de la santé publique, règlement sanitaire....)
- Respect des spécificités ville de Paris (guide piscine)
- Travaux en site fermé la plupart du temps
- Respect des délais contractuels incluant les fournitures et les interventions des sous-traitants (équipements très fréquentés, faible acceptabilité sociale lors des fermetures longues pour travaux...)
- Réception :
 - Protocole de réintégration des agents propre à la ville de paris : tests colorimétriques , test fumigène pour la halle bassin, test de qualité d'eau
 - Transmission des dossiers des ouvrages exécutés et formations des agents lors de l'exploitation en régie



Baignades estivales Didot et Poissonniers dans le 14^{ème} et le 18^{ème}

Création de deux nouvelles baignades estivales

Durée du montage : 2 mois (<500k€)



Rénovation du bassin nordique de la piscine de la butte aux cailles 13^{ème}

Rénovation du bassin et des plages et des installations de filtration

Durée des travaux : 8 mois



Piscine Bernard Lafay 17^{ème}

Rénovation multi-corps d'état (vestiaires publics et personnel, accueil, douches, mise en accessibilité PMR...)



Durée des travaux : 12 mois (2M€)
AAPC : T3 2022



Les prochaines réalisations

Marché de maîtrise d'œuvre et prestations intellectuelles :

- Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation du bassin école Granges-aux-belles (10 ème) (2M€) - AAPC : T4 2022
- Marché de maîtrise d'œuvre extension du solarium de la piscine Buttes aux cailles (13ème) (3M€) - AAPC : T1 2023



Les prochaines réalisations

Marché de travaux de réhabilitation (< 500k€) :

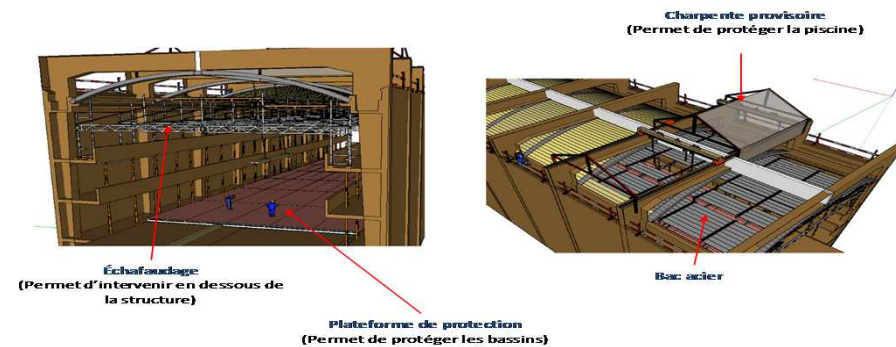
- Réhabilitation de la couverture de la piscine Bernard Lafay (17 ème) – AAPC : T1 2023
- Piscine Aspirant Dunand 14 ème: Réorganisation de l'accueil/SAS, Remplacement du faux plafond et de l'isolation/éclairage bassin - AAPC : T1 2023
- Rénovation TCE du bassin école Louis Lumière (20ème)
- Rénovation du Bain douche Petitot (19ème)



Les prochaines réalisations

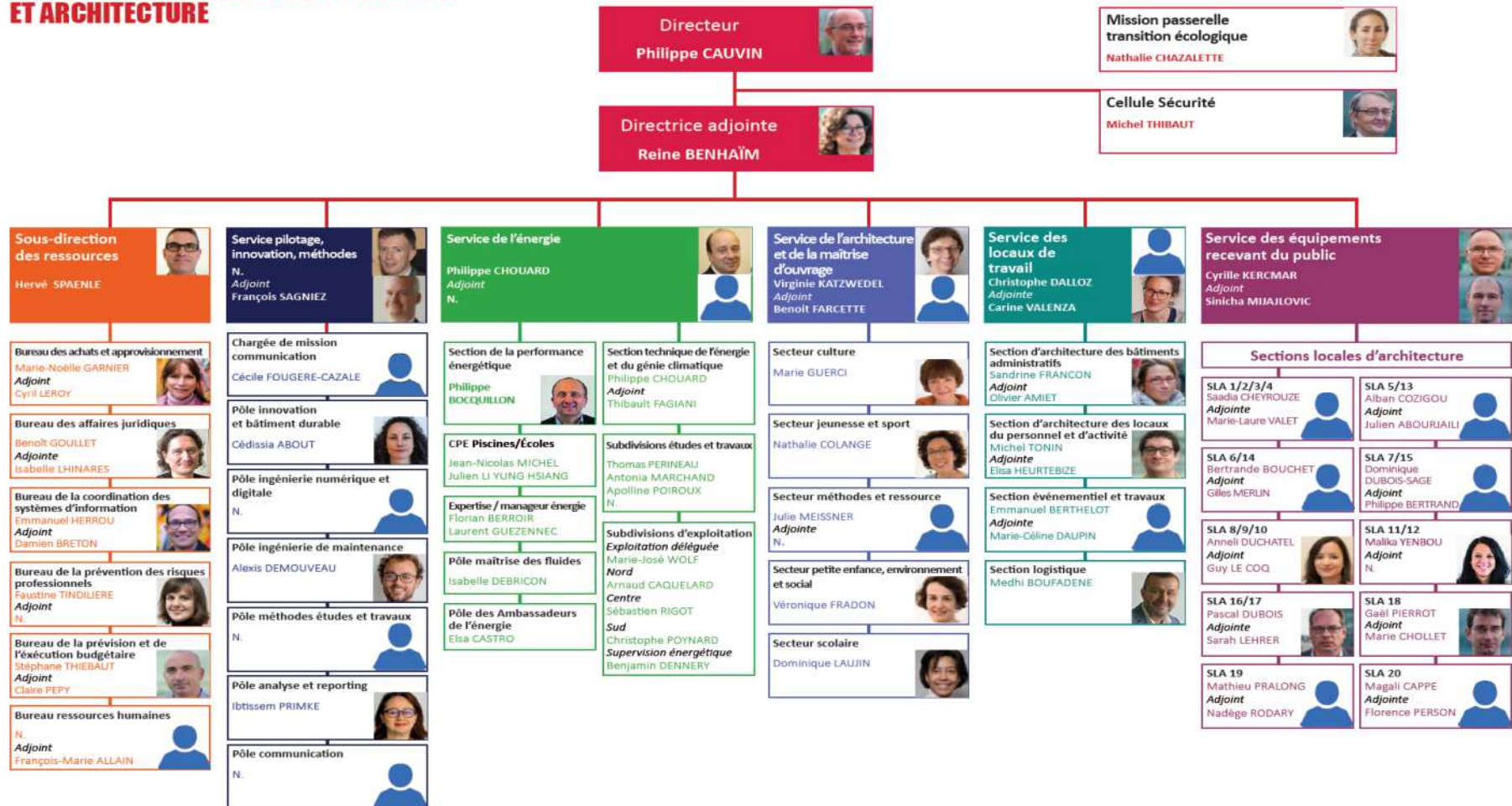
Marché de travaux de réhabilitation :

- Réhabilitation de la piscine Château Landon (10ème) : restructuration de la voute et réhabilitation globale de la plus ancienne piscine de Paris (10M€)
- AAPC : T4 2023



Rencontre fournisseurs
Secteur du Bâtiment
Direction Constructions Publiques et
Architecture

DIRECTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET ARCHITECTURE



Direction Constructions Publiques et Architecture

Livraisons réalisées en 2021





Ecole Maryse Hilsz – 20e



Académie du Climat



Musée Carnavalet



Innovation énergétique - réalisations 2020 2021

- **Géothermie sur sondes** – Centre de Production Horticole de Rungis (94) : 91 sondes de 110m de profondeur et une unité de cogénération pour couvrir 30% des besoins en chauffage du site (environ 1 GWh/an) > **démarrage de la production à l'hiver 2021/2022.**



Géothermie sur pieux , Gymnase
Madeleine Rebeyrioux 75018



Forages et collecteurs des sondes géothermiques
Centre de Production horticole de Rungis (94)

- « **Fondations thermoactives** » ou « géothermie sur pieux » - chauffage passif : Construction du gymnase Poissonniers – **Madeleine Rebeyrioux** (Paris 18) : 105 pieux dont 83 « thermo-pieux ».

Innovation énergétique, réalisation et projet

- **Récupération de chaleur sur eaux usées** – Mairie du 11^e et groupe scolaire 11 bis avenue Parmentier : une boucle locale d'énergie, pour couvrir environ 50% des besoins en chauffage des deux sites



Échangeur thermique dans le collecteur Voltaire
au pied de la Mairie du 11e

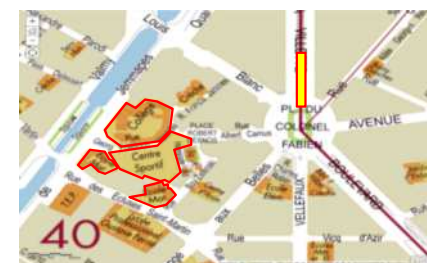
Bilan de la première saison de fonctionnement (nov. 20/mai 21) :

Énergie récupérée des eaux usées :
270 MWh

Part du chauffage assuré par l'énergie
récupérée sur les eaux usées :
42,73 % (saison incomplète)

Émissions de CO2 évitées :
63,3 tonnes

- Prochainement, un projet similaire dans le secteur de la **Grange aux Belles (10^e)**, desservant 4 équipements municipaux.



Direction Constructions Publiques et Architecture

- ❑ 38 grandes opérations de travaux seront livrées en 2021 et 2022
- ❑ 26 consultations de travaux de grands projets seront lancées dans les 18 mois à venir (2022-2023) pour des grandes opérations à livrer avant la fin 2025 pour un cout travaux total de 100 M€ HT environ.
- ❑ 21 consultations de travaux de grands projets seront lancées en 2024 et 2025

47 marchés travaux à lancer

❑ Neuf : 8 opérations

- 3 piscines
- 3 écoles
- 2 équipements culturels

❑ Restructuration/rénovation : 39 opérations

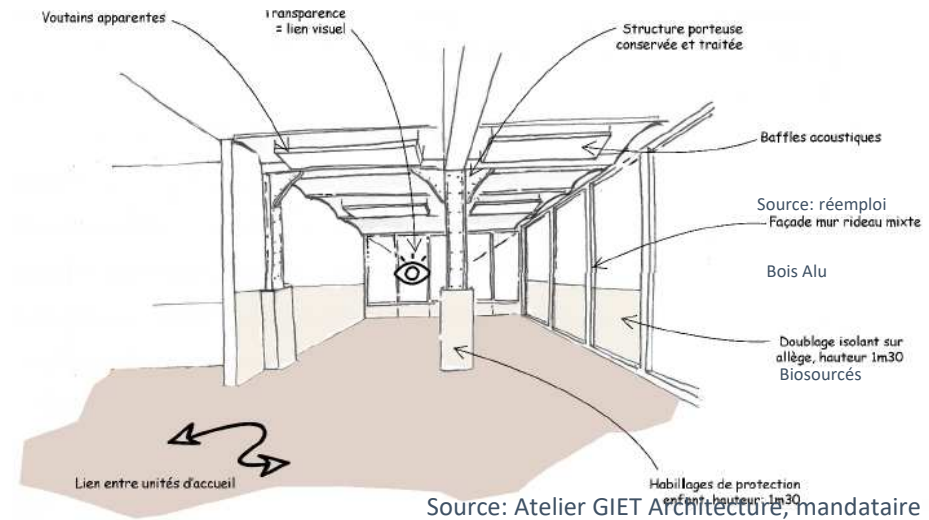
- Petite enfance : 12 crèches (nouveaux usages, thermique) – 2M€/moyenne
- Scolaire : 3 collèges, 6 écoles – 2M€/moyenne + CPE 8 collèges
- Schéma fonctionnel des mairies
(thermique, façades, accessibilité, mise aux normes, ...)
- Équipements culturels : 6 opérations
(Arsenal, atelier des beaux arts, conservatoire, bibliothèques)
- Équipements sportifs : 2 opérations

Direction Constructions Publiques et Architecture

Les opérations s'inscrivent dans la démarche de la Ville de Paris, en matière :

- de qualité d'usage,
- de sobriété, de simplicité et de robustesse
- de végétalisation et de biodiversité,
- d'économie de coût,
- d'économie d'énergie et de renoncement progressif aux énergies fossiles
- d'économie circulaire et de réemploi,
- d'utilisation de matériaux biosourcés (structure bois, isolation de paille, chanvre, bois....) ou géosourcés (pierre massive, ardoise....)
- de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Opérations Bas carbone



Conservation des structures, priorité aux matériaux de réemploi et bio-sourcés

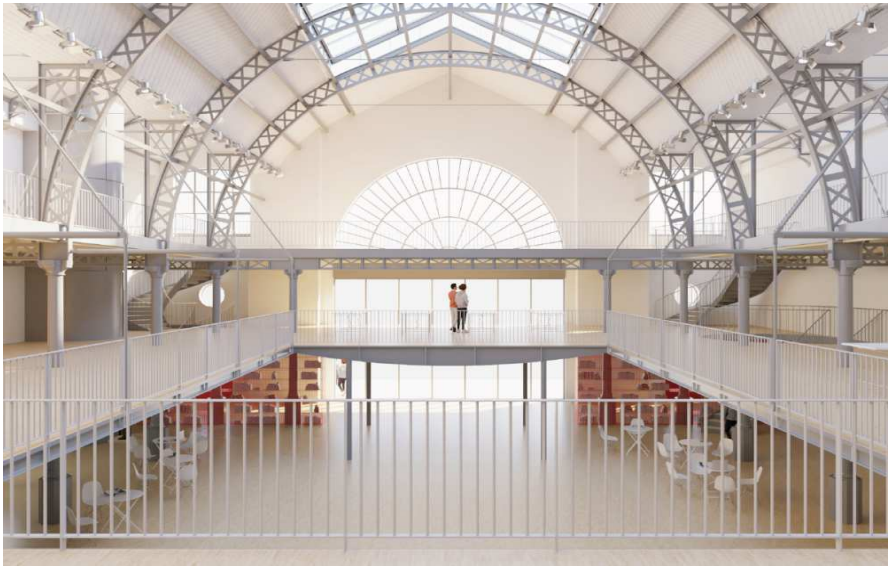
Crèche, rue Saint Roch – Paris 1^{er}

Restructuration

1460 m² SDP – APD en cours – AAPC TVX T4 2022

Atelier GIET, mandataire du groupement de maîtrise d'oeuvre

Opérations Bas carbone



**Restauration patrimoniale,
Conception bioclimatique des verrières
Rénovation thermique
Nouvelle distribution des zones
d'exposition**

**Pavillon de l'Arsenal, 21 Boulevard Morland –
Paris 4ème**

Restructuration 4877 m2 SDP

DATA Architectes mandataire du groupement de
maitrise d'oeuvre

APD en cours – AAPC TVX T3 2022

Opérations Bas carbone

Des matériaux naturels pour les constructions

École et crèche, Gare de Lyon Daumesnil – 12^{ème}

Construction neuve 3 185 m² SDP

Serge Joly, mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre

AAPC TVX : T3 2022

Permis de construire en cours d'instruction

- Façade de pierre calcaire massive au rez-de-chaussée
- Structure bois (poteaux et solives bois massif, poutres de lamellé collé)
- Façade en ossature bois massif avec isolant de paille
- Enduit terre à base d'argile
- Ardoises en couverture et panneaux photovoltaïques



PAILLE

BLÉ, ORGE, SEIGLE, AVOINE...
POUR L'ISOLATION

Une ressource naturelle
largement répandue,
possibilité de provenance
locale d'Ile-de-France



PIERRE CALCAIRE

PIERRE DE TAILLE...
POUR LE MUR MASSIF

Potentiel du Bassin
parisien, nombreuses
carrières de taille de pierre



TERRE

POUR DES USAGES MULTIPLES

Favoriser la dynamique de
réemploi des terres issues
des chantiers du Grand
Paris Aménagement



BOIS

BOIS MASSIF...
POUR L'OSSATURE

Un matériau renouvelable
et bio-sourcé



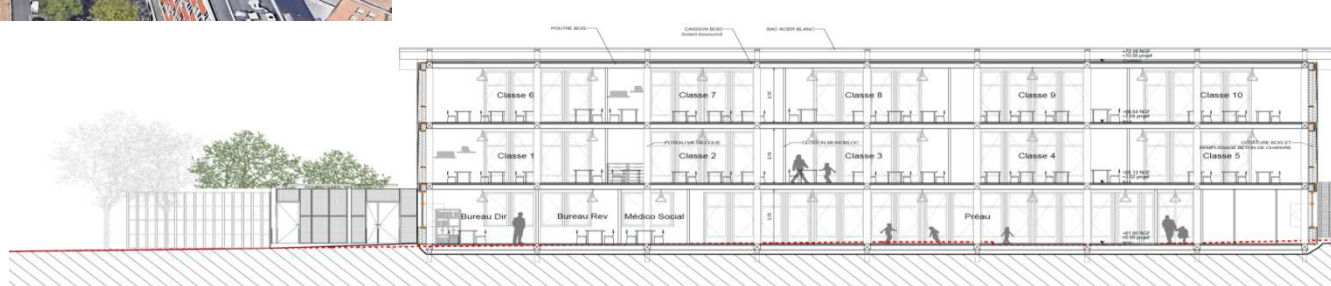
ARDOISE

POUR LES COUVERTURES

Intégration au milieu urbain
parisien



Opérations Bas carbone



Une école modulaire bois démontable et remontable sur un autre site

École élémentaire, place du docteur Yersin – Paris 13^{ème}

Djuric et Tardio, mandataires du groupement de maîtrise d'œuvre

Construction démontable 1620 m² SDP – APD en cours – AAPC TVX T3 2022

Opérations Bas carbone



Une construction de salle polyvalente

Collège Georges Clémenceau – rue des poissonniers, Paris 18^{ème}
Construction 280 m² SDP et travaux divers – AAPC TVX : T3 2023

Opérations Bas carbone



**Conservation des structures, traitement de l'enveloppe et extension,
priorité aux matériaux de réemploi et bio-sourcés, renforcement du végétal**

Crèche, rue Glacière – Paris 13e

Restructuration et extension

ICI et LA architecture, mandataire du groupement de Maitrise d'œuvre

772 m² SDP – études de maîtrise d'œuvre à commencer – AAPC TRX : T2 2023

Direction Constructions Publiques et Architecture

Opérations transversales

- ☐ Contrat de Performance Énergétique portant sur 8 collèges
- ☐ Développement des EnR² par géothermie et/ou récupération de chaleur sur les eaux des égouts
- ☐ 10 centres administratifs rénovés Plan Climat (isolation des façades, et des combles, menuiseries extérieures, protection solaires)
- ☐ Création de 25 cours Oasis chaque année dans les écoles
- ☐ Poursuite de la mise en accessibilité des établissements recevant du public (écoles, gymnase, crèches, collèges, médiathèques,...).

Adt	Equipement	Secteur	Service	Programme	Lancement AO travaux
PC	Crèche Saint Roch	Petite enfance	SAMO	Restructuration de la crèche - rénovation thermique	nov-22
PC	Pavillon de l'Arsenal	Culture	SAMO	Resturcturation du Pavillon de l'Arsenal - rénovation thermique	T3 2022
PC	Marché aux Fleurs	Eco	SAMO	Rénovation des Halles du marché aux Fleurs	T4 2023
PC	Collège Victor Hugo	Scolaire	SAMO	Restructuration du Collège - rénovation thermique - cours Oasis	nc
PC	École Vertus	Scolaire	SLA 1234	Restructuration de l'école - rénovation thermique	T1 2024
7	Crèche université	Petite enfance	SAMO	Restructuration de la crèche - rénovation thermique	nov-23
7	Invalides	Adm	SAMO	restructuration des locaux techniques de la DPE et DVD	T3 2022
8	Mairie du 8e	Adm	SLA 8910	Travaux d'amélioration des usages - remise aux normes - remplacement menuiserie	sept-22
8	Mairie du 8e	Adm	SLA 8910	Réaménagement bibliothèque Europe	sept-22
9	Crèche Drouot	Petite enfance	SLA 8910	Restructuration de la crèche - rénovation thermique	T3 2023
10	Crèche Bossuet	Petite enfance	SAMO	Restructuration de la crèche - rénovation thermique	T2 2024
10	Mairie du 10e	Adm	SLA 8910	Rénovation de la façade	sept-2022 (lot Pierre de Taille / échafaudages)

Adt	Equipement	Secteur	Service	Programme	Lancement AO travaux
11	École et crèche Duranti	Sco et PE	SLA 1112	Rénovation façades - sécurisation - rénovation énergétique	automne 2022 (phase 2: désamiantage parois / ITE / MEXT)
11	Crèche Piver	Petite enfance	SAMO	Création d'une crèche dans l'ancienne école Piver	janv-24
12	École Gare de Lyon Daumesnil	Sco et PE	SAMO	Création d'un groupe scolaire 12 classes et d'une crèche de 68 places	T3 2022
13	Crèche Glacière	Petite enfance	SAMO	Restructuration de la crèche - rénovation thermique - mise aux normes	T2 2023
14	Mairie du 14e	Adm	SLA 614	Restructuration accueil	T4 2022
14	Annexe de la mairie du 14e	Adm	SLA 614	Mise aux normes électriques - accessibilité	T1 2023
14	Atelier des Beaux-Arts Montparnasse	Culture	SLA 614	Restructuration galerie - Accessibilité	T1 2023
14	École Maurice Rouvier	Scolaire	SAMO	Restructuration de l'école - rénovation thermique	sept-23
14	Crèche Cain	Petite enfance	SAMO	Restructuration de la crèche - rénovation thermique	mars-24
14	Maison de la vie associative et de la citoyenneté - Deparcieux	Adm	SLA 614	Restructuration accueil - Accessibilité	T3 2022

Adt	Equipement	Secteur	Service	Programme	Lancement AO travaux
15	EM Lacordaire	Scolaire	SLA 715	Isolation thermique de l'école	T1 2023
15	Gymnase Falguière	Sport	SAMO	restructuration du gymnase - mise en accessibilité	nc
15	EM de la Procession	Scolaire	SLA 715	Isolation thermique de l'école	T1 2023
16	Crèche Prokofiev	Petite enfance	SLA 1617	Restructuration de la crèche - rénovation thermique	T3 2023
17	Mairie du 17e	Adm	SLA 1617	Schéma fonctionnel immobilier Phase 2 (Hall)	oct-22
17	Laugier Fourcroy Renaudes	Scolaire	SAMO	Restructuration de l'école - rénovation thermique	2024
17	Crèche Salneuve	Petite enfance	SAMO	Restructuration de la crèche - rénovation thermique	T2 2023
18	Collège Clémenceau	Scolaire	SAMO	Restructuration du Collège - rénovation thermique - création des salles	T3 2023
18	École Chapelle Charbon	Sco	SAMO	Création d'une école de 12 classes, d'une cuisine centrale et de locaux administratifs	T1 2024

Adt	Equipement	Secteur	Service	Programme	Lancement AO travaux
19	Crèche Eiders	Petite enfance	SLA19	Restructuration de la crèche - rénovation thermique - mise aux normes	T2 2023
20	Crèche Amandiers	Petite enfance	SAMO	Restructuration de la crèche - rénovation thermique - mise aux normes	nc
20	Piscine Cristino Garcia	Sport	SAMO	Création d'une nouvelle piscine	
20	CRR Noisy le Sec + Bibliothèque	Culture	SAMO	Création d'un conservatoire à rayonnement régional pour la danse et la création nouvelle bibliothèque	
20	Conservatoire Georges Bizet	Culture	SAMO	Extention du conservatoire - construction d'une salle de représentation	
20	Centre Culturel Rigoles	Culture	SAMO	Création d'un nouveau centre culturel	
20	Columbarium du Père Lachaise	Culture	SAMO	Rénovation et mise en accessibilité	T3 2022
20	Maison de L'Air	Adm	SAMO	Rénovation et mise aux normes des anciens locaux de la Maison de l'air	

Rencontre fournisseurs
Secteur du Bâtiment
Direction du Logement et de l'Habitat

Présentation de l'activité du Bureau de la Conduite d'Opérations au sein du SADI Direction du Logement et de l'Habitat

Présentation du SADI

- Le Service d'Administration d'Immeubles de la DLH gère un patrimoine de 550 adresses environ à Paris et en IDF, qui relève du domaine privé, intercalaire et/ou louées à des tiers (patrimoine en attente d'être cédé ou démoli ou venant d'être acquis par la Ville, baux donnés)
- Ces adresses sont vouées à être louées à des associations ou des professionnels le temps de leur gestion par le SADI (de quelques mois à plusieurs dizaines d'années)

Présentation du BCO

- Le Bureau de la Conduite d'Opérations (BCO) assure au SADI le maintien de la valeur patrimoniale de ces bâtiments (travaux de structure/clos/couvert) et les travaux d'aménagement TCE pour la mise à disposition des associations.
- Le Bureau de la Conduite d'Opérations est également le référent Démolition/Déconstruction de la Ville et assure à ce titre les démolitions et déconstructions pour le compte des autres directions en favorisant une démarche économie circulaire.

Le BCO et l'économie circulaire

Objectif : Recours privilégié aux matériaux biosourcés, issus du réemploi ou ayant une part recyclée

Valorisation matière (réemploi, réutilisation, recyclage) des produits, matériaux, équipements et déchets à plus de 70% à partir de 2020 et tendre vers le « 0 déchet valorisable enfoui ».

Les moyens:

- Systématiser la démarche mise en œuvre sur les chantiers tests (terminés)(Réhabilitation de la Maison des Économies Solidaires et Innovantes, démolition de Max Dormoy et de Belliard);
- Renforcement des clauses Économie circulaire dans les marchés de démolition et TCE (MOE, Travaux).

Les attentes dans ses futurs marchés

- La réalisation systématique d'un diagnostic PEMD et Réemploi
- L'application des principes de dépose sélective et de tri à la source des déchets
- Le développement du réemploi in situ ou l'approvisionnement en matériaux de réemploi
- La priorisation des modes de gestion des déchets : réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation énergétique
- La formalisation du suivi des déchets : SOGED, traçabilité renforcée



Les marchés lancés en 2022/2023

Renouvellement de l'accord cadre de Maîtrise d'œuvre – AAC : T3 2022

Identification du besoin :

- Récurrence du besoin de MOE pour les chantiers de rénovation du patrimoine du SADI, et notamment du patrimoine historique
- Souhait d'avoir une réactivité pour des opérations spécifiques (centre d'hébergement d'urgence, travaux en vue d'une mise à disposition associative...)

Bâtiments très diversifiés :

- Patrimoine inscrit ou classé
- Bâtiments industriels
- Bâtiments modulaires à usage associatif (dans le champ culturel, social et culturel essentiellement, bureaux, logements...

Travaux concernés :

- Ravalement avec/sans isolation
- Couverture
- Renfort, reprises de structure, charpente
- Remplacement de menuiseries extérieures ou intérieures
- Création, modification, rénovation d'escalier
- Agrandissement, ouverture de baies
- Aménagement de locaux pour mises à disposition associatives

Travaux de réaménagement des travaux 33 rue des Vignoles 75020 – AAC : T3 2022

- Démolition-reconstruction partielle, reprise de la structure du clos-couvert
- Réaménagement intérieur (800 m² environ) de l'ERP, passage en 4^{ème} catégorie
- Végétalisation des espaces extérieurs



Restauration des façades et escaliers, Maison Rousseau, 22 rue Geoffroy L'Asnier 75004 (bâtiment classé depuis 2021)

AAC : T3 2022

- Nettoyage, déplombage et restauration de façades et de cages d'escaliers
- Confortation de la structure à pans de bois
- Restauration ou remplacement de menuiseries bois
- Répondre aux objectifs patrimoniaux : conservation des dispositifs anciens et uniques à Paris (enduit aux plâtres sur façades à pans de bois datés de 1675), redécouvrir l'usage du plâtre en extérieur



Travaux de rénovation de la crèche Ornano 75018

AAC : T1 2023

- Réaménagement intérieur de la crèche (250 m² environ) pour répondre aux attentes de la PMI
- Mise aux normes des installations techniques et amélioration des performances énergétiques du bâtiment



Modernisation et rénovation énergétique de divers bâtiments – AAC : T3 2022

Dont :

- Ravalement de façades et remplacement des menuiseries Villa Compoint 75017 Paris
- Démolition-reconstruction d'une véranda 75017 Paris
- Ravalement des façades sur cour, isolation thermique extérieure et modernisation de la verrière 75013 Paris



Marché de ravalement et modernisation de la toiture de divers presbytères, patrimoine historique souvent inscrit ou classé – AAC : 2022-2023

Dont :

- Ravalement des façades du presbytère et du porche de l'Eglise attenante (en lien avec la DAC), Saint-Germain-des-Prés 75006
- Ravalement des façades et couverture du presbytères Belzunce 75010
- Ravalement des façades et remplacement de la couverture du presbytère 39 Saint-Germain 75006



04

Comment répondre à nos consultations ?

Accéder aux marchés franciliens

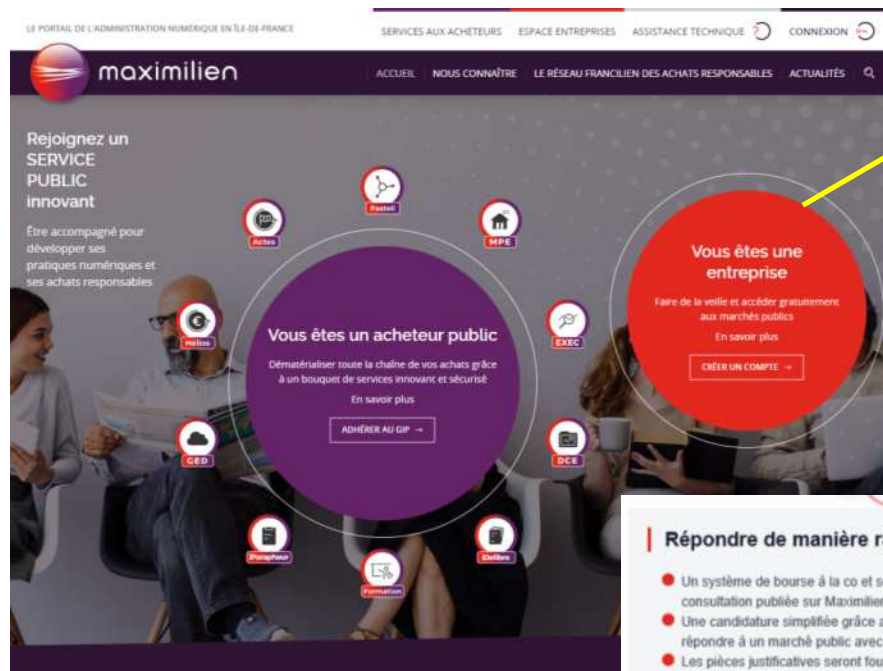
Maximilien : le portail des marchés publics franciliens

<http://maximilien.fr> (accès à l'Espace Entreprises)

- Inscription simplifiée
- Accès à la programmation achats des collectivités d'IDF
- Possibilité de proposer ses services en tant que sous-traitant/cotraitant et de rechercher des partenaires
- Inscription à l'alerte email automatique
- Outil privilégié pour les échanges avec les soumissionnaires par messagerie sécurisée

MAXIMILIEN : UN OUTIL POUR TOUS, DES OUTILS POUR VOUS

<https://www.maximilien.fr/>



Espace entreprises

Pour les entreprises, Maximilien centralise toute la commande publique francilienne sur un seul site.

Le portail Maximilien a pour but de faciliter l'accès des entreprises, et particulièrement des TPE / PME, à la commande publique de la Région Île-de-France. Au quotidien, 2 000 avis de marchés publics franciliens sont disponibles, issus des membres du GIP Maximilien et des plateformes partenaires, et complétés par les avis du Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics (BOAMP).

L'inscription au portail Maximilien est gratuite pour les opérateurs économiques et permet d'accéder à différents services.

Faire de la veille

- Un accès rapide à la recherche, le partage et la mise à jour
- La création de alertes personnalisées en temps réel
- L'intégration des avis de marchés publics dans vos outils de gestion
- La mise à disposition de données permettant le stockage et l'analyse
- Un accès sécurisé à la plateforme Maximilien

Répondre de manière rapide et simplifiée

- Un système de bourse à la co et sous-traitance pour favoriser les réponses communes. Sur chaque consultation publiée sur Maximilien, l'entreprise peut indiquer votre souhait d'être co ou sous-traitant.
- Une candidature simplifiée grâce au Document Unique des Marchés Européens (DUME) qui permet de répondre à un marché public avec son seul numéro SIRET.
- Les pièces justificatives seront fournies à posteriori, lors de la sélection par l'acheteur public.

LES FORMALITÉS DE PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC

Faire une veille des avis de marchés publics en

- Vous pouvez effectuer une veille des avis de marchés publics franciliens
- Il vous est également proposé de définir des critères de recherche avancés



Recommandations pour répondre à nos consultations

Une candidature optimisée

Plusieurs voies possibles

- **Seul** : l'entreprise dispose des capacités et des moyens
- **En groupement** (co-traitance) : groupement momentané d'entreprises (GME), s'associer pour être plus pertinent. Intérêt: réunir des compétences et/ou capacités
- **Avec sous-traitance** : dans ce cas, aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique. Permet également d'apporter des compétences et/ou capacités

Ex : en cas de niveau minimum de capacité exigé sur le chiffre d'affaires, celui-ci sera apprécié en cumulant les CA de chaque membre du groupement

Répondre à nos consultations – Une candidature optimisée

La cotraitance ou la sous-traitance comme modalité d'accès à la commande publique

Selon les informations obtenues à la lecture des pièces du marché, et en vue de soumissionner à un marché public, une entreprise / association doit se poser les questions suivantes :

- A-t-elle les moyens de proposer seule une réponse adaptée au marché ?
- Dispose-t-elle des capacités suffisantes ?
- Est-elle en mesure d'exécuter les prestations objet du marché ?

Si la réponse est positive : l'entreprise / association peut présenter une candidature individuelle et donc répondre seule.

Lorsque le candidat ne possède pas toutes les capacités requises par le marché, ou lorsque les moyens nécessaires pour l'exécution du marché sont importants, plusieurs possibilités se présentent :

- Une candidature en cotraitance
- Une candidature et/ou une offre avec sous-traitance
- En cours d'exécution, un ou plusieurs sous-traitant(s)

Répondre à nos consultations – Une offre optimisée

Nos attentes

Des solutions répondant aux besoins exprimés avec :

- **Un mémoire technique exhaustif et clair** qui respecte le cadre de réponse fourni par la Ville (Cadre de Mémoire Technique)
- **Une offre optimisée en fonction des critères**, énoncés au règlement de consultation avec leurs pondérations

Recommandations concernant la dématérialisation

Nos conseils

- Pour toutes les consultations lancées depuis le 1er octobre 2018, SEULS LES PLIS ELECTRONIQUES SONT ACCEPTES
- Tester votre configuration en ligne
- Pas de signature (manuscrite ou électronique) exigée au moment du dépôt du pli
- Ne pas s'y prendre au dernier moment pour remettre son pli sur Maximilien (surtout si le pli est volumineux)
- Faire une copie de sauvegarde

Quelle signature électronique ?

Signature exigée pour l'attributaire **UNIQUEMENT**

Quelles **pièces** ?

- ACTE D'ENGAGEMENT
- MISE AU POINT LE CAS ECHEANT
- DC4 (ACTE DE SOUS-TRAITANCE) LE CAS ECHEANT



Préconisation d'acquérir un **CERTIFICAT ELECTRONIQUE NOMINATIF** qui garantit :

- LA PERIODE DE VALIDITE
- LA CHAINE DE CERTIFICATION
- LA NON REVOCATION
- LA NON REPUDIATION

Obtenir la signature :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-publication-version-3-janvier-2019-des-guides-tres-pratiques-pour-accompagner>

L'attribution du marché

L'attributaire pressenti doit fournir un ensemble de documents suite à l'attribution du marché et notamment :

- L'ensemble des pièces permettant de vérifier la non-interdiction de soumissionner à un marché public
- L'Acte d'engagement dûment complété et signé
- Les pouvoirs nécessaires à la signature du marché et les pouvoirs financiers (le cas échéant)
- La répartition des paiements dans le cadre d'un groupement

Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir les documents demandés permettant de vérifier la non-interdiction de soumissionner à un marché public, le pouvoir adjudicateur devra se reporter sur le candidat ayant proposé la deuxième offre la mieux classée.

05

Questions / Réponses



Merci de votre attention !

Pour nous contacter : dfa-sara-par@paris.fr

Ressources utiles

<http://www.paris.fr/>

1- Demande de contact avec un acheteur de la Ville

<https://teleservices.paris.fr/sourcing/>

2- Création d'alerte mail sur Maximilien

<https://marches.maximilien.fr/>

3- La politique d'achat de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/la-politique-d-achat-de-la-ville-de-paris-15989>

4- Bourse à la co/sous-traitance sur Maximilien

<http://www.maximilien.fr/>

5- Portail Paris Fournisseur réservé aux titulaires de nos marchés

<http://www.paris.fr/fournisseurs>

Réunion d'information fournisseurs du jeudi 23 juin 2022 – Programmation 2022/2023
sur les marchés publics de travaux de bâtiments

Compte-rendu des questions/réponses

1) Comment gérez-vous le déménagement de l'infrastructure de câblage et réseau IT (« non mis à la terre ») sur le projet de l'école modulaire démontable et remontable ?

Ce projet est effectivement spécifique au regard de son caractère démontable. Le dossier étant en phase d'avant-projet définitif, les attentes relatives à cet élément ne sont pas encore définies. Elles seront précisées dans les prescriptions techniques du dossier de consultation.

2) La ville de Paris souhaite-elle s'orienter vers une démarche de jumeau numérique et démarche BIM (Building Information Modeling) sur les projets de réhabilitation à venir ?

Cette démarche est en cours d'expérimentation, notamment sur les jumeaux numériques. L'objectif global de la Ville de Paris consiste à moderniser sa connaissance de l'ensemble des informations spécifiques à son patrimoine.

3) Quelle est la différence entre une réponse de consultation en groupement ou en sous-traitance ? Et quels sont les impacts en termes de document, de démarche ?

La sous-traitance est le fait pour le titulaire d'un marché public de confier à une ou plusieurs entreprises l'exécution de d'une partie du contrat, qu'il ne peut ou ne veut exécuter lui-même.

En cas de sous-traitance, seul le titulaire du marché est en relation contractuelle avec l'acheteur. La déclaration de sous-traitance peut être réalisée à tout moment, au moyen du formulaire DC4 : lors du dépôt de la candidature, de l'offre, ou en cours d'exécution du marché.

La co-traitance est quant à elle le choix pour plusieurs opérateurs économiques de répondre en groupement à une procédure de passation d'un marché public. Les co-traitants mutualisent leurs moyens professionnels, techniques et financiers.

La co-traitance étant un mode de réponse à une procédure de passation d'un marché public, elle est appréciée au stade du dépôt du dossier de candidature du groupement (à l'appui des formulaires DC1 et DC2 ou du DUME) et ne peut faire l'objet d'une déclaration ou d'une modification ultérieure.

4) Est-il possible d'échanger avec la ville de Paris sur les premières phases (définition du Besoin, sourcing et rédactions des pièces du marché) ?

Au-delà des enjeux développement durable, le Pôle Achat Responsables (du Service Achats Responsables et Approvisionnement de la Direction des Finances et des Achats) accompagne les acheteurs et acheteuses dès la formalisation du besoin, pour mettre en place une démarche de sourcing avec les opérateurs économiques. Ces échanges et réponses alimentent les réflexions sur la stratégie du projet d'achat en cause, notamment sur les clauses, l'allotissement, les critères.

La Ville rappelle à ce sujet que les apports de ces échanges sont appréciés objectivement, avec un regard critique, et que la Direction des Finances et des Achats mais aussi l'ensemble des directions techniques veillent à garantir l'égalité de traitement de tous et de la liberté d'accès à la commande publique parisienne.

Si vous souhaitez prendre contact directement avec la Ville de Paris et procéder à votre référencement, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante : DFA-SARA-PAR@paris.fr

Il existe par ailleurs des types de procédures où des échanges sont possibles en cours de consultation, notamment en procédure avec négociation et le dialogue compétitif.

5) Un autre séminaire sera-t-il organisé pour les prestations intellectuelles ?

À ce jour, la Ville n'a pas prévu d'organiser un séminaire spécifique aux prestations intellectuelles.

6) Pourquoi n'a-t-il pas été fait mention de Paris 2024 au cours de la présentation?

Les opérations concernant Paris 2024 sont d'ores et déjà engagées à un stade avancé. De plus, la presque-totalité des consultations a été lancée et plusieurs marchés sont en cours d'exécution.

7) Qu'en est-il de l'acier bas carbone ?

Le Plan Climat Air Énergie Territorial contient des objectifs très ambitieux en matière de neutralité carbone, avec des paliers dont les échéances sont en 2030 et en 2050. Par conséquent, la Ville de Paris recherche et accepte toute information sur les procédés, les solutions techniques ou les matériaux issus de filières bas carbone que les opérateurs économiques peuvent proposer.

À titre d'exemple, de premiers échanges ont porté sur le béton bas carbone et ses applications dans le domaine bâtimentaire.

Par ailleurs, un sourcing va prochainement être publié sur la plate-forme Maximilien, via un questionnaire visant à récolter des informations sur les pratiques et matériaux mis en œuvre par les entreprises.

8) Un participant observe une baisse significative des prix proposés pour les marchés intéressant les bureaux de contrôle, dont des prix en deçà desquels d'autres opérateurs (notamment les plus petites entreprises) ne peuvent s'aligner, surtout en contrôle technique et FPS.

Ce secteur très concurrentiel s'accompagne effectivement d'offres de prix très compétitives, occasionnellement bradés. Afin d'en éviter les effets sur la qualité des prestations, la Ville de Paris modère le taux de pondération du critère « prix » d'une part, et d'autre part elle impose un quota minimal d'heures de présence sur site ou de travail ainsi que des planchers de rémunération horaire des intervenants opérant pour les titulaires de ces marchés.

En outre, la Ville de Paris s'attache à détecter les offres susceptibles d'être qualifiées d'anormalement basses.

Enfin, la lutte contre le dumping est intégrée aux actions prévues par le Schéma de la Commande Publique Parisienne 2022-2026, dont l'un des axes de travail est de favoriser et de maintenir une relation de qualité avec les fournisseurs en formulant des prescriptions soutenables par ces derniers.

Sur ce point, peuvent-être sollicités :

- Mme Diane Cohen, cheffe du Service Achat 4, en charge de des travaux de bâtiments (y compris les études et prestations intellectuelles afférentes) ;
- le Pôle Achats Responsables.

9) Comment est prise en compte l'augmentation du coût des matières premières et des matériaux ?

La Ville de Paris verse le prix qui a été proposé dans l'offre du titulaire retenu. De plus, dans le cadre d'une opération de travaux et selon la structure du marché concerné il est attendu de l'offre financière des soumissionnaires qu'elle sécurise les approvisionnements aussitôt que possible. La Ville de Paris attend des soumissionnaires qu'ils prennent en compte, autant que possible, dans leurs offres, la volatilité des prix de certains matériaux. Elle attend aussi que les entreprises sécurisent leurs approvisionnements en matériaux dont les coûts sont sujets à de fortes variations, dès la notification du marché.

Pour les marchés à bons de commande sur lesquels cette sécurisation en amont n'est pas possible, des échanges ont lieu en cours d'exécution en vue du versement d'une indemnisation. Cette indemnisation est réalisée en fin de contrat, sauf en cas d'évènement imprévisible. Dans ce dernier cas de figure, l'indemnisation est établie en cours de contrat (cf. circulaire n° 6338-SG du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières).

10) Comment est effectué le choix entre un allotissement et un marché TCE ?

Pour ce qui est du choix entre allotissement et TCE, il n'y a pas de principe. La structure de la consultation est étudiée au cas par cas, en fonction des spécificités des opérations. Toutefois, la Ville de Paris s'attache à simplifier le montage contractuel. Ainsi, les corps de métiers relevant de l'entreprise générale sont réunis en macro-lot d'une part, et d'autre part des micros lots sectoriels peuvent être identifiés et transposés dans la consultation.

Par ailleurs, la Ville de Paris porte une attention croissante aux conditions effectives du recours à la sous-traitance en cours d'exécution.

10) Envisagez-vous des travaux de réhabilitation des réseaux EU/EV/EP des bâtiments ?

Ces travaux sont systématiquement pris en considération dans le cadre des opérations de restructuration.

11) Dans le cadre de l'amélioration thermique des bâtiments, envisagez-vous des travaux de réfection de chaufferies ? Si oui, avez-vous des idées quant aux nouveaux matériaux garantissant une certaine performance énergétique que vous souhaiteriez adopter ?

Des campagnes de rénovation et d'amélioration des performances des chaufferies sont mises en œuvre annuellement.

Dans le cadre des opérations de restructuration d'équipements publics, le choix de matériaux favorisant l'isolation thermique de l'enveloppe du bâti est systématiquement pris en considération.

Plus particulièrement, l'usage de matériaux d'isolation bio-sourcés est privilégié. Au titre de démonstration ces matériaux sont présentés à l'Académie du Climat dans le 4ème arrondissement, cette dernière organise d'ailleurs des rencontres thématiques sur ces matériaux innovants.

Échange public en salle: un participant signale que, concernant les marchés publics impliquant le réemploi et les matériaux biosourcés, des compétences spécifiques sont nécessaires à la maîtrise d'œuvre et aux bureaux de contrôle. La formation dans ces domaines leur est importante afin de leur permettre de répondre avec un prix justifié. Or, il constate que les formations spécifiques ouvertes aux bureaux de contrôles sont plus suivies par les architectes que par les bureaux de contrôle. Un second participant insiste cependant sur la qualité des compétences et des savoirs de ces derniers.